

Fiche

Les littoraux accueillent des activités très différentes, lesquelles se font concurrence, exigeant des aménagements qui transforment l'espace.

I. Les zones industrialo-portuaires

- Un port est un **espace de contact** entre la région qu'il dessert par voie fluviale, routière ou ferroviaire (l'**arrière-pays**, ou **hinterland**) et les régions qui lui envoient par voie maritime des marchandises (son **avant-pays**). Longtemps, les **ports maritimes** (il existe aussi des ports fluviaux) se sont abrités dans des baies ou des fonds d'estuaire, tels Nantes ou Anvers. Depuis le **xx^e** siècle, avec la course au gigantisme des navires de transport, **les ports se développent en eau plus profonde** : c'est le cas du Havre ou à Rotterdam, dont les installations s'étendent sur près de 30 km, toujours plus avant dans la mer du Nord.
- Les **équipements portuaires** sont généralement **spécialisés en fonction des marchandises** embarquées ou débarquées : port pétrolier, céréalier, minéralier, ou **terminaux à conteneurs**, avec leurs portiques spécifiques capables de déposer les conteneurs directement du navire sur un train ou un camion. Certains ports sont même dédiés à un seul type de trafic, comme le port russe de Primorsk, sur la Baltique, qui n'est qu'un terminal pétrolier. La plupart des **ports s'agrandissent**, notamment par des terre-pleins gagnés sur la mer, comme à Nagoya au Japon ou à Ningbo en Chine.
- Ces ports géants accueillent généralement de **multiples implantations industrielles**. C'est pourquoi on les appelle des **zones industrialo-portuaires**. En raison de la **rupture de charge** (décharger/recharger les marchandises), il est plus économique de s'installer directement dans le port pour profiter à **moindre coût** de l'énergie, des matières premières ou des biens intermédiaires importés. Cette intense activité industrielle entraîne évidemment de **multiples pollutions** et atteintes à l'environnement qu'il faut gérer.

II. Les aménagements touristiques balnéaires

- Le tourisme balnéaire est un **tourisme déjà ancien**, puisque les premières stations sont nées au **xix^e** siècle, en Europe, sur les rives de la Manche, de l'Atlantique, de la Méditerranée ou de la Baltique. Au **xx^e** siècle, le développement des loisirs et l'élévation du niveau de vie lancent un **tourisme de masse**, dont l'**impact spatial** est bien supérieur. Les régions les plus concernées sont celles où le soleil est garanti et la clientèle à fort niveau de vie est proche : la Méditerranée ou les Caraïbes sont ainsi privilégiées. **D'immenses complexes touristiques** se sont développés sur le linéaire côtier, telle la Costa del Sol espagnole, le Languedoc français, le littoral mexicain, etc.
- Ces aménagements destinés au tourisme de masse sont très similaires : plages de sable fin entretenues à grands frais, immeubles de front de mer, ports de plaisance avec marina, digues et promenades littorales, voire golf en arrière de la côte. **Ces aménagements bétonnent littéralement la côte**, afin de générer le maximum de rentabilité touristique.
- Souvent construites sur les parties les plus fragiles, car les plus proches de la mer (par exemple les cordons lagunaires), ces stations **déséquilibrent l'équilibre naturel** de la plage, détruisent les dunes qu'il faut ensuite réalimenter artificiellement, protéger par des équipements littoraux (brise-lame), lesquels perturbent encore davantage le fonctionnement de ces espaces. Les **concurrences pour l'espace ou les ressources** (eau par exemple) sont féroces : le tourisme est une activité cannibale, qui s'accapare l'espace et élimine les autres activités, moins rentables.